

## Les Nouveaux Constructeurs

### Assemblée Générale Mixte du 17 mai 2019 - Documents préparatoires

---

**BOULOGNE-BILLANCOURT, 26 avril 2019** : Les actionnaires de la société LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS sont convoqués en Assemblée Générale Mixte.

A ce titre, LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS informe ses actionnaires que :

- L'avis de réunion valant avis de convocation de cette Assemblée Générale Mixte, comportant le projet des résolutions, a été publié le 5 avril 2019 au " Bulletin des Annonces Légales Obligatoires ".
- L'avis de réunion valant avis de convocation de cette Assemblée Générale Mixte a également été publié le 25 avril 2019 dans le journal quotidien " Les Echos ".
- Le Rapport financier annuel portant sur l'exercice 2018 comprenant notamment les documents ci-après qui seront présentés à l'Assemblée Générale, savoir :
  - Statuts à jour
  - Rapport du Directoire sur le projet des résolutions
  - Rapport de gestion du Directoire sur l'activité de la société et la gestion du Groupe
  - Rapport du Conseil de Surveillance sur le Gouvernement d'Entreprise
  - Rapport du Directoire sur les options d'achat d'actions et les actions gratuites
  - Comptes sociaux de l'exercice clos le 31-12-2018
  - Résultats financiers sur les cinq derniers exercices (*inclus dans l'annexe aux comptes sociaux*)
  - Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux
  - Comptes consolidés de l'exercice clos le 31-12-2018
  - Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
  - Rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
  - Attestation des Commissaires aux comptes sur le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées
  - Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport sur la gestion du Groupe
  - Attestation des Commissaires aux comptes sur le montant global des actions de parrainage et de mécénat
  - Rapport des Commissaires aux comptes sur l'autorisation de réduction de capital
  - Tableau relatif aux honoraires des Commissaires aux comptes de la société
- Nombre total de droits de vote existant et nombre d'actions composant le capital de la Société
- Le formulaire de vote par correspondance

Sont disponibles sur le site de la Société :

<https://www.lesnouveauxconstructeurs.fr/le-groupe/finance/>

Tout actionnaire peut demander à la Société l'envoi du Rapport Financier Annuel 2018 et plus généralement, de l'ensemble des documents et renseignements prévus par les articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce.

Les actionnaires peuvent prendre connaissance des documents qui seront déposés sur le bureau de l'Assemblée Générale au siège de la Société LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS :

Service Juridique  
50 route de la Reine  
92100 Boulogne-Billancourt

## **LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS**

La société, fondée par **Olivier Mitterrand**, est un acteur important de la promotion de logements neufs et de bureaux, en France et dans deux pays européens.

Depuis 1972, **Les Nouveaux Constructeurs** a livré près de 80.000 appartements et maisons individuelles, en France et à l'étranger. Solidement implanté en France, sa présence dans huit des principales agglomérations du pays, ainsi que la qualité de ses programmes ont permis à **Les Nouveaux Constructeurs** de devenir l'un des noms reconnus de la profession.

**Les Nouveaux Constructeurs** est coté sur Euronext Paris depuis 2006 (compartiment B, code "LNC" - code ISIN : FR0004023208) et fait partie de l'indice SBF 250.

Retrouvez tous les communiqués de presse **Les Nouveaux Constructeurs** à l'adresse internet suivante : <https://www.lesnouveauxconstructeurs.fr/le-groupe/finance/>

## **CONTACTS**

### **Relations Analystes et Investisseurs Les Nouveaux Constructeurs**

Paul-Antoine Lecocq  
Directeur Délégué Finances  
Tél : 01 55 60 45 45  
Courriel : palecocq@LNC.fr